

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Paris, 16 avril 2020

### **Ecoles, collèges, lycées sont-ils en mesure d'accueillir élèves et personnels au sortir du confinement ?**

**Une enquête conduite par l'ONS au début de l'épidémie du Covid-19 a interrogé les établissements du 1er et 2nd degrés : étaient-ils en mesure de rendre effectifs les gestes barrières préconisés par les instances sanitaires et gouvernementales ?**

**Des indications révélatrices.**

**A l'initiative de ses membres (fédérations de parents d'élèves, organisations syndicales de l'enseignement, réseaux de consultants et experts, administrations de l'Etat et des collectivités), l'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement (ONS) a initié une enquête rapide qui a obtenu au cours de la seule semaine du 11 au 15 mars 2020 des réponses de 6184 écoles et 1900 collèges et lycées. Cette forte participation confirme l'attention portée aux risques encourus et la confiance accordée à l'Observatoire, en dépit de sa suppression par le gouvernement dans les mois à venir alors qu'il pourrait jouer un rôle majeur dans cette réflexion collective pour un investissement minime (3,5 postes budgétaires).**

**Les questions ont porté également sur leur degré d'équipement pour satisfaire aux gestes barrières, et leur préparation à des fonctionnements en mode dégradé (continuité et reprise d'activités). Ces réponses prennent un relief accru à la suite de l'annonce de la réouverture des établissements scolaires à partir du 11 mai prochain. Elles traduisent de nombreuses préoccupations et bien des incertitudes dans le contexte de persistance ou de résurgence de ce type de crise sanitaire.**

Contact Presse : Jean-Michel Billioud / [jean-michel.billioud@education.gouv.fr](mailto:jean-michel.billioud@education.gouv.fr)

# LES ECOLES FACE A L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19

## CHIFFRES CLÉS

recueillis du 10 au 15 mars

une semaine avant la fermeture nationale

### COMMUNICATION DES CONSIGNES

**90%**

des directrices/directeurs d'école souhaitent un interlocuteur unique lors des situations de crise

### PLAN DE CONTINUITÉ

**73%**

des écoles n'ont pas de plan de continuité d'activité

### GESTES BARRIÈRES

**98%**

des écoles ont donné des consignes pour le lavage des mains

**25%**

des écoles n'ont pas de points d'eau en nombre suffisant

**6 écoles sur 7**

ont du savon en quantité suffisante

**3 écoles sur 4**

n'ont pas de gel hydroalcoolique

### CAPACITÉ DE PRISE EN CHARGE

**95%**

des écoles n'ont pas de personnel infirmier en présence régulière

**6 écoles sur 10**

n'ont pas envisagé de lieu pour isoler un élève ou un personnel présentant des symptômes

# LES COLLEGES ET LYCEES FACE A L'EPIDEMIE DE COVID-19

## CHIFFRES CLÉS

recueillis du 10 au 15 mars  
une semaine avant la fermeture nationale

### COMMUNICATION DES CONSIGNES

**85%**

des responsables des établissements  
souhaitent un interlocuteur unique  
lors des situations de crise

### PLAN DE CONTINUEITE

**47%**

des établissements n'ont pas  
prévu de plan de continuité  
d'activité

### GESTES BARRIERES

**98%**

des établissements ont donné des  
consignes pour le lavage des mains

**22%**

des établissements n'ont pas de  
points d'eau en nombre suffisant

**88%**

des établissements ont du savon  
en quantité suffisante

**77%**

des établissements n'ont pas  
de gel hydroalcoolique ou en  
quantité insuffisante

### CAPACITE DE PRISE EN CHARGE

**73%**

des établissements disposent  
de personnel infirmier  
en présence régulière (plein  
temps à mi-temps)

**87 %**

des établissements  
ont envisagé un lieu pour  
isoler un élève ou un personnel  
présentant des symptômes

# LES RECOMMANDATIONS DE L'OBSERVATOIRE

1. Organisation plus rigoureuse et générale de la communication de crise : meilleure coordination, messages cohérents et adaptés.
2. Mise à disposition, pour les agents chargés du nettoyage avant la réouverture, de protections efficaces et de produits de nettoyage non toxiques pour leur santé.
3. Mise en œuvre d'une politique d'apprentissage collectif et de maintien dans le temps des gestes barrières et du bon usage des équipements : lavage des mains pour tous, obligatoire à l'entrée dans l'établissement, avant et après la cantine, après la séance de sport et les récréations.
4. Approvisionnement constant en consommables (essuie-mains à usage unique, savon liquide, ...) (1)
5. Installation de distributeurs de gel hydroalcoolique à l'entrée des bâtiments et dans les classes.
6. Constitution dans chaque établissement d'une provision de masques en nombre suffisant pour les élèves et personnels malades ou fragiles (2)
7. Mise en place d'une mission spécifique et prioritaire afin d'établir un « retour d'expérience » et de proposer des préconisations (y compris un plan de continuité d'activités pour le second degré)

## **A terme :**

1. Renforcement de la médecine scolaire.
2. Équipement des nouveaux établissements (et adaptation dans les bâtiments existants) en points d'eau accessibles à tous en nombre suffisant, à chaque étage, dans chaque bâtiment ou aile de bâtiment, sous les préaux, dans le hall, gymnase, restaurant scolaire...(3)

(1) L'ONS ne mésestime pas les difficultés de surveillance nécessaires à la diminution du gaspillage et du vandalisme, un nouveau cahier des charges fonctionnelles et techniques semble nécessaire pour préciser les actions d'hygiène dans l'établissement et redéfinir la distribution de points de lavage de mains d'une part, et les conditions d'utilisation et de gestion des sanitaires, problème qui va très au-delà du contexte épidémique.

(2) Des personnels de l'Education nationale ou de collectivités se sont étonnés d'avoir « découvert » des « stocks » de masques, en général chirurgicaux et souvent périmés, dans des établissements scolaires. L'existence de telles « réserves » résulte probablement d'une interprétation de la circulaire n°2015-205 relative aux PPMS risques majeurs, et du Guide d'élaboration qui mentionnent ces masques. Il convient de corriger la confusion entre les besoins réels des soignants et malades, et l'équipement excessif de l'ensemble des personnes présentes dans une zone de mise à l'abri, mais également entre les « mallettes PPMS » rassemblant le matériel technique et pédagogique pour le fonctionnement de chaque zone, et les trousseaux de première urgence contenant le matériel de soins, y compris quelques masques.

(3) Cf (1)